

WILLGOTTHEIM WOELLENHEIM



République française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Info

Bulletin d'info N°8 - Edition du 10 octobre 2018

A vos agendas

Ouverture de la Mairie

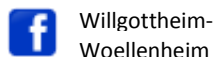
Lundi de 17h à 19h
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 17h

Contact /infos :

Tél. 03 88 69 90 03

mairiedewillgottheim@wanadoo.fr

www.mairie-willgottheim.fr



Permanences du Maire

le samedi matin 10h à 11h
et sur rendez-vous

Numéros utiles

Pompiers	18
Police	17
SAMU	15
Toutes les urgences	112
Gendarmerie de Truchtersheim	
Tél : 03 88 69 60 08	

Ecole Les Prés Verts

Tél.: 03.88.33.71.95
ecole-willgottheim@orange.fr

Rédaction :
Claudine Huckert

Responsable de la publication :
Madeleine Perez

- ❖ **Commémoration du 11 novembre** : Cérémonie du souvenir à la Chapelle « Aux monts des Oliviers » à 11 h avec les enfants de l'école et des Pompiers de la section du Kochersberg, suivie d'un verre de l'amitié à la mairie.

Marché de Noël : Le samedi 1er décembre. De 16h à 20 h

5ème Marché de Noël de Willgottheim avec une trentaine d'exposants qui vous proposeront leurs créations en bois, tissus, céramiques, broderies mais aussi toutes sortes de gourmandises : Bredele, confitures, bûches de Noël, des sirops, du miel...

Les animations : A 16 h : **Chants** à l'église par la Chorale Ste Cécile et les enfants de l'école - 17h30 : venue de **St-Nicolas** - De 17h à 18h30 : atelier **bricolage** pour les enfants, lecture de **contes** au presbytère - A 18h30 et 19h : spectacle de **crèche vivante** dans la cour de Marthe.

Et puis, n'hésitez pas à vous blottir dans la paille dans notre *gemütliche* grotte lounge dans l'ancien local des Pompiers.

La restauration : des tartines salées, des crêpes, des gaufres, des *mannele* et plus encore et bien sûr du vin chaud !

- ❖ **Fête des Aînés : Dimanche 9 décembre**

Le repas de Noël offert aux Aînés aura lieu à la salle communale. Un cadeau sera remis aux personnes malades ne pouvant participer à la fête.

Octobre Rose dans le Kochersberg

Le 19 octobre : Conférence sur le Cancer du sein

Le 20 octobre : les Foulées Roses



INTEMPERIES

Notre commune a connu au mois de septembre plusieurs épisodes de précipitations d'une intensité exceptionnelle ayant entraîné des coulées d'eau boueuse sur le domaine public et dans quelques propriétés privées au niveau de la rue de la Source et de la rue Principale à Willgottheim, Route de Hochfelden et Restaurant A La Bonne Auberge à Woellenheim.

Intensité exceptionnelle

Le 6 septembre dans l'après-midi, il est ainsi tombé en quelques minutes 55 mm de pluie, ce qui représente 50 litres au m², suivis à la tombée de la nuit vers 22h de 13 mm, soit 68 mm en une journée.

Le 18 septembre, 38 mm de pluie se sont à nouveau abattus sur le territoire de la commune et pour finir, dimanche 23 septembre dans la soirée, une forte averse orageuse de 24 mm a provoqué de nouvelles inquiétudes. De telles quantités ne peuvent être absorbées instantanément par le sol.

De plus, nos villages sont entourés de bassins versants, certains, comme au lieu-dit Fluss ayant une pente de 20%.

Ces 2 facteurs conjugués conduisent inévitablement à des coulées d'eau qui se chargent en terre lorsqu'elles traversent des terrains sans végétation. Ainsi, contrairement aux intempéries de printemps où l'on maudit les parcelles de maïs qui n'offrent aucune végétation susceptibles de freiner les coulées, ce sont cette fois ci les parcelles de maïs qui ont joué un rôle de ralentisseur . Les sols nus étaient cette fois occupées par du colza nouvellement semé ou en attente de semis !

Les ouvrages de protection contre les coulées de boue mis en place depuis 2013 ont bien fonctionné.



Bassin de rétention le long du chemin rural en enrobé

Le bassin de rétention était rempli.

Néanmoins, des coulées de boue ont atteint la rue Principale en provenance de la rue de la Mésange.

Comment ? Le non-talutage lié à la réfection récente du chemin rural par l'Association foncière a offert un corridor d'écoulement des coulées boueuses (provenant des parcelles fraîchement ameublées pour les semis d'automne) vers la rue de la Mésange.

L'aménagement de 2 bassins supplémentaires est envisagé : un à Willgottheim en aval du Fluss et un à Woellenheim au niveau du carrefour giratoire.

Cependant, l'aménagement de bassins d'orage (ou autres ouvrages hydrographiques) ne relèvent plus de la compétence de la commune.

En effet depuis le 1^{er} janvier la Loi a rendu obligatoire le transfert de la compétence « Grand cycle de l'eau », qui comprend la lutte contre les coulées d'eau boueuse, à la Communauté de Communes qui l'a elle-même transférée au SDEA.

Mais, les bassins de rétention ne sont pas la seule réponse à la prévention des coulées de boues, d'autres mesures peuvent et seront mises en œuvre.

Les fascines au lieu-dit Fluss ont bien retenu la boue venant des parcelles en amont.



Prairie à fascines
Sillon

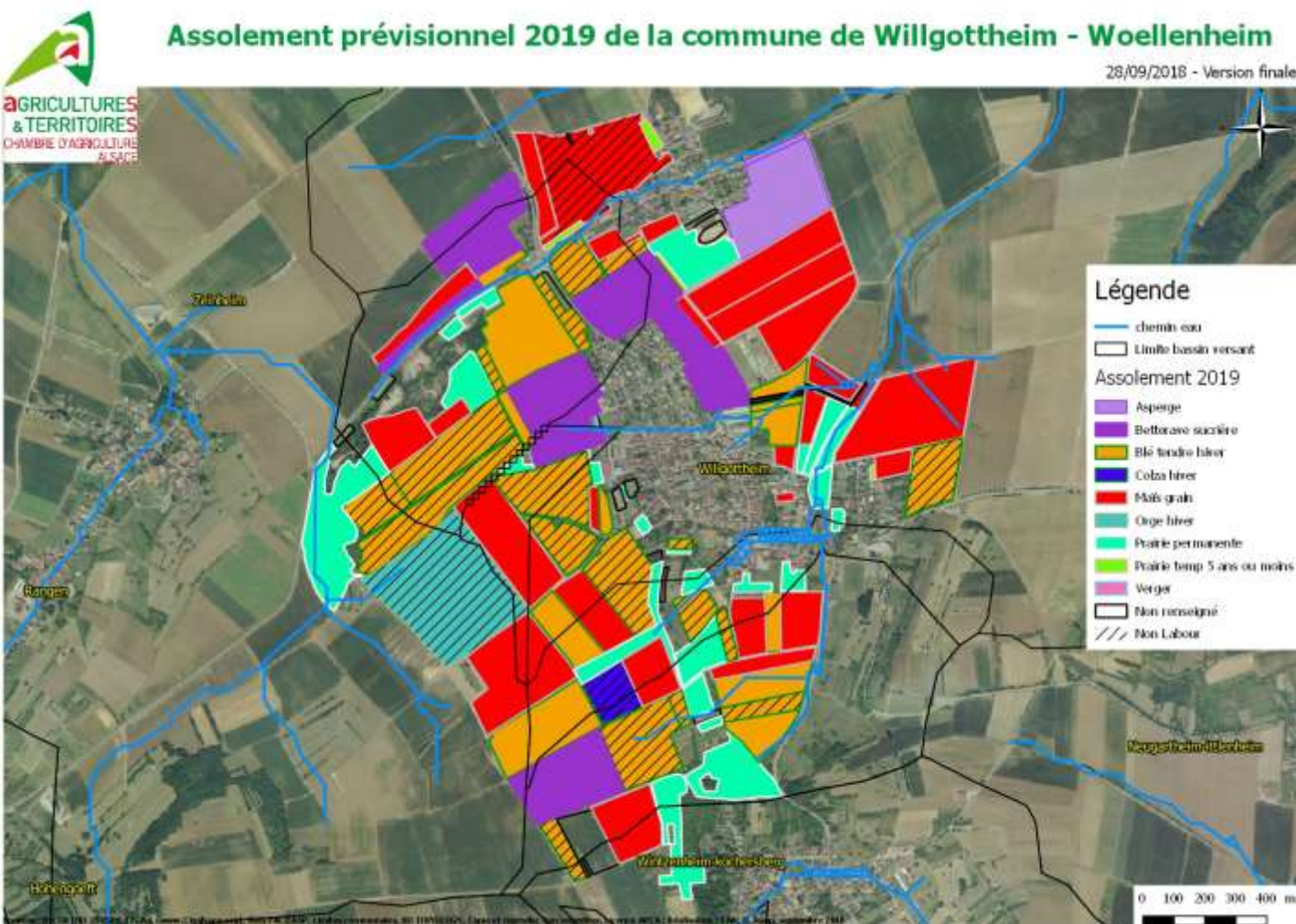


Sauf qu'un sillon le long de la parcelle jouxtant la prairie à fascines empêchait le flux de se diriger vers les fascines et l'eau boueuse a donc dévalé la pente pour finir Rue Principale en traversant les propriétés privées Rue de la Source.

Les fascines ont fait barrage à la boue - Prairie à fascines

Fascines - assolement concerté – protection individuelle

- ✓ Dès cet automne, les fascines existantes seront consolidées et de nouvelles seront aménagées !
- ❖ Le 27 août les agriculteurs se sont réunis avec les services de la Chambre d'Agriculture pour harmoniser leurs cultures afin d'avoir une alternance de culture d'hiver efficaces (blé, colza, ...) contre les coulées de boue, et de printemps, sur les différents bassins versants afin de ralentir les éventuelles coulées.
- ❖ De plus, face à ces phénomènes d'intensité exceptionnels qui se reproduiront inévitablement, il revient aussi à chacun à titre individuel de protéger sa propriété.



TRAVAUX MAIRIE

Après obtention du permis de construire, les appels d'offres aux entreprises vont être publiés fin octobre, pour un démarrage des travaux en janvier 2019.

Pendant la période des travaux, le secrétariat de la maire sera délocalisé à la Maison des Associations et le bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019 sera délocalisé à l'école. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

ECOLE

Notre jeune RPI du Kochersberg compte 315 élèves répartis comme suit :

Ecole Les Prés Verts à Willgottheim: 101 élèves

- 26 Maternelles–Petits-Moyens-Grands
- 20 CP/CE1 monolingues
- 27 CE2/CM1 27 monolingues
- 28 CM1/CM2 monolingues

Ecole Felsch à Neugartheim-Ittlenheim : 100 élèves

- 27 Maternelles Petits et Moyens bilingues
- 23 Grande section maternelle/CP bilingues
- 25 CP/CE1 monolingues
- 25 CE1/CE2 monolingues

Ecole des 3 villages à Schnersheim : 114 élèves

- 23 Maternelles Petits et Moyens monolingues
- 20 Maternelles petits et Grands monolingues
- 25 CP/CE1 bilingues
- 22 CM1 monolingues
- 24 CM2 monolingues

PERISCOLAIRE

Notre RPI propose 3 cantines et de 2 garderies du soir.

Les frais liés au périscolaire sont pris en charge, environ pour 2/3 par les familles et pour 1/3 par la Communauté de Communes.

Les cantines sont fréquentées, selon les jours de la semaine, par 150 à 176 enfants. Ainsi, 1 enfant sur 2 mange à la cantine.

La fréquentation moyenne des 3 cantines :

- Willgottheim : 38 enfants /jour
- Neugartheim : 50 enfants/jour
- Schnersheim : 82 enfants/jour

Les garderies du soir sont fréquentées, selon les jours de la semaine, par 82 à 99 enfants

Effectifs moyens des garderies du soir (après la classe jusqu'à 18h30) :

- Willgottheim : 30 /soir
- Schnersheim : 65 / soir.



Maison des associations

En raison de l'augmentation des effectifs à Willgottheim, la cantine et la garderie ont été transférées de la maison des associations à la salle communale.

ZONE DE LOISIRS

Les agrès défectueux sur l'aire de loisirs destinés aux jeunes enfants ont été remplacés : les petits peuvent à présent basculer sur 2 jolis moutons, seul ou à quatre !

Tous les autres agrès de la commune ont été contrôlés et sont conformes aux normes de sécurité.

L'éclairage est opérationnel sur le terrain multi-usage en stabilisé qui peut servir de terrain d'entraînement ou de parking.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations de la Fédération Française de Football a délivré l'homologation du terrain de football au niveau 5. Cette homologation est valable 10 ans sous réserve de quelques ajustements de tracé ou d'éclairage qui seront réalisés pendant la trêve hivernale.

Pumptrack : les fissures sur l'enrobé sont comblées annuellement à titre gracieux (la commune prenant à sa charge les frais de matériel) par la société Bike Solutions qui a aménagé le Pumptrack.